



# Sabine, l'asso vélo de Rouen

membre de la FUB

12 rue du contrat social 76000 Rouen

<https://sabinerouenvelo.org/>

courriel : [rouensabine@fub.fr](mailto:rouensabine@fub.fr)

SIRET : 452 942 303 00036

Rouen, le 26 janvier 2024

M. le Président Métropole Rouen Normandie

M. le Directeur TAE

M. le Directeur Transdev Rouen

objet : ligne F9

Monsieur le Président, Messieurs les Directeurs,

L'association SABINE fédère des cyclistes du quotidien, et a pour but de promouvoir la mobilité à vélo, mais aussi à pied et en transports en commun. Nous luttons contre l'autosolisme, qui a des effets néfastes sur l'aménagement du territoire, le pouvoir d'achat, le climat et la santé.

Ce courrier s'adresse à la Métropole Rouen Normandie en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité sur son territoire, à TAE en tant qu'exploitant de la ligne F9, et est adressé en copie à Transdev Rouen, qui a une expérience sur le sujet que nous évoquons.

L'association, en collaboration avec la TCAR désormais Transdev Rouen, a participé à la création de formations internes destinées aux conducteurs de bus, qui ont vu le jour il y a quelques années suite à de nombreux conflits d'usage entre conducteurs et cyclistes, notamment sur les voies partagées bus-vélos. Ces formations fonctionnent comme des ateliers du type « vis ma vie », cherchant à faire échanger cyclistes et conducteurs de bus pour une meilleure compréhension mutuelle, en vue d'un partage apaisé de l'espace public par tous ses usagers.

Force est de constater que suite à ces formations, les conflits d'usage liés aux comportements de nombre de conducteurs ont diminué significativement. Il reste cependant une ligne de bus, la ligne F9 anciennement ligne 32 liant Rouen et Elbeuf exploitée par TAE, à propos de laquelle nous avons toujours de nombreux retours de comportements dangereux ou a minima anxigènes vis-à-vis des cyclistes. Comportements d'autant plus remarquables que par contraste, les conducteurs des autres lignes partageant les mêmes tronçons ont globalement une conduite tout à fait respectueuse désormais.

Pour illustrer les comportements que nous pointons, nous avons recensé sur les réseaux sociaux quelques témoignages de cyclistes qui fréquentent quotidiennement des tronçons communs avec la ligne F9 sur leur trajet domicile-travail. Il s'agit d'adhérent(e)s et sympathisant(e)s de l'association et de l'un de ses co-responsables. Nous mettons à votre disposition ces témoignages en annexe de ce courrier. Il est à noter qu'ils n'ont pas pour but d'incriminer tel ou tel conducteur ou conductrice, mais d'identifier les situations typiques engendrant des conflits d'usage, et de trouver des solutions à un problème systémique.

Nous souhaitons qu'une rencontre entre la Métropole, TAE, et les associations d'usagers cyclistes soit organisée afin de pouvoir discuter de pistes d'amélioration. Il nous semble a priori que généraliser la formation qui existe et fonctionne déjà chez Transdev Rouen est la piste prioritaire. Si tous les acteurs concernés sont d'accord, Transdev Rouen pourrait témoigner de son expérience sur le sujet lors de cette rencontre.

Nous restons à votre disposition pour tout échange à ce sujet.

Le conseil d'administration de SABINE

1 P.J. : Ligne F9, témoignages de cyclistes

## Ligne F9 : témoignages de cyclistes

*Paule T.* : Près du CC St Sever, nous étions 4 ou 5 cyclistes les uns derrière les autres. Le chauffeur du bus F9 a commencé à nous doubler, ce qui nécessitait une grande distance libre de l'autre côté. Un autre bus arrivant dans l'autre sens, le bus qui nous a dépassés s'est rabattu, obligeant même une cycliste à monter sur le trottoir pour être en sécurité. Nous avons tous eu peur.

*Jérôme B.* : - doublage régulier rue d'Elbeuf (voie partagée sens sud>nord) sans avoir l'assurance de se rabattre sans problème

- circulation beaucoup trop près du cycliste quand le bus est derrière lui

- gros problème au niveau du boulevard de l'Europe (sens sud>nord) : le cycliste est devant au feu (manque un sas vélo !) feu vert, le bus démarre et on se retrouve en danger ou rasé (rabattement) juste après la traversée

- Circulation dangereuse (en "collant" rue Lafayette/Elbeuf nord) quasi systématiquement je ne prend plus dans l'autre l'autre sens (rd>rg) Elbeuf/ Lafayette trop dangereux (je passe par le Hameau des brouettes)

*Catherine V.* : La pire situation que j'aie connue se situe au niveau de la place des Martyrs de la Résistance : je suis rue d'Elbeuf dans le sens Rouen-Sotteville et je me positionne sur la voie de gauche pour prendre la rue du Madrillet au coin du Frac. Le feu est rouge pour moi et je m'arrête sur le sas vélo. Arrive un bus qui descend pleine balle depuis l'avenue des Canadiens (je ne jurerais pas qu'il n'a pas grillé le feu) et qui, au lieu de rester sur sa voie, déboîte (sans clignotant) et accélère en franchissant la ligne blanche continue pour doubler son collègue qui était en train de desservir l'arrêt de bus situé juste en aval de la place : il se retrouve face à moi et j'ai juste le temps de me jeter sur la droite pour ne pas me faire écraser. J'ai vraiment cru mourir ce jour-là et je pense avoir eu affaire à un chauffard de première. Les autres situations sont beaucoup plus classiques et analogues à celles rapportées par Jérôme Blondel : redémarrage sans clignotant, non respect des sas vélos (cela devient cependant plus rare, ou plutôt moins fréquent), non respect des distances de sécurité (2 secondes, pas deux mètres !), dépassements dangereux et de surcroît en excès de vitesse (c'est très courant sur la rue d'Elbeuf : le dernier qui m'a fait ça et à qui je faisais la remarque qu'il avait commis un excès de vitesse pour me doubler m'a rétorqué qu'à son compteur, il était à 30 : il n'avait pas remarqué que, moi aussi, j'avais un compteur de vitesse et il me prenait manifestement pour une quiche !). Ces dépassements s'accompagnent parfois (effet combo) d'un rabattement sur moi quand un véhicule arrive en face, l'arrêt de bus est à 20 m, le feu est au rouge ("vous me conjuguerez le verbe "anticiper" à tous les temps de l'indicatif, et, surtout, de l'impératif") : le DATP est déjà usant quand il s'agit d'une automobile, mais il devient vraiment dangereux avec des véhicules aussi longs que les bus (deux fois au moins, j'ai dû freiner en urgence pour ne pas me faire drosser contre le trottoir par le bus). Il existait souvent une ambiguïté (et je n'ai pas la réponse à cette ambiguïté) au feu situé au croisement rue d'Elbeuf- rue Emile Zola (sens Sotteville-Rouen) : jusqu'à la rue Emile Zola la route se partageait en une voie "motorisés" et une bande cyclable, pour devenir ensuite une voie "motorisés" et une voie "bus-vélos-taxis". Les bus se rabattaient donc vers la droite pour prendre cette voie bus-vélos-taxis" : ne sachant pas qui est prioritaire dans ce cas et voyant bien que les conducteurs de bus font peu de cas des cyclistes positionnés sur leur droite (notamment au redémarrage au feu), j'ai appris qu'il valait mieux les laisser passer dans tous les cas (même s'ils bloquent ensuite la voie en desservant l'arrêt de bus situé 20 mètres plus loin). Cette situation n'existera sans doute plus après réaménagement, mais c'est un bon cas d'école pour faire réfléchir aux priorités : vont-elles au cycliste qui ne quitte pas sa voie ou au bus qui se rabat (et met d'ailleurs son clignotant pour le faire) pour rejoindre la voie de droite ?

*Céline R.* : Les trois incidents majeurs que j'ai eus cette année 2023 sont avec des chauffeurs de F9. Ils sont hélas aussi sur mon parcours domicile-travail. Je ne les ai pas tous notés ni signalés (ça ne sert à rien...). La plupart du temps, ils nous donguent dans le dos, doublent comme des sauvages, se rabattent sur les cyclistes et s'arrêtent sur les sas vélo. Les trois incidents que j'ai notés :

- le 2 janvier 2023, sur le pont Corneille dans le sens rive gauche-rive droite, de franchir le feu qui venait de passer à l'orange et de dépasser donc les cyclistes arrêtés sur le sas vélo. Et qui, ce faisant, est venu me percuter. Il a ensuite feint de vouloir faire un constat pour que je me mette sur le côté (alors qu'il savait parfaitement, mais pas moi, qu'il n'y a pas de constat en direct avec un

conducteur). C'était en réalité pour s'échapper par la rue de la République. Ce qu'il a fait, en me doublant et en mettant ses warnings, manifestement très content donc de ce qu'il venait de faire. Je l'ai rattrapé devant l'hôtel de ville et exigé que ce constat soit fait. Des responsables sont venus et, après avoir essayé de minimiser les faits, voire d'envisager de renverser la faute sur moi (!), ils ont convenu que le chauffeur avait eu un comportement inadmissible. Ils ont pris mes coordonnées, ceux du témoin présent et se sont engagés à nous faire part des suites. A ce jour, aucun retour, malgré un mail de relance.

- le 31 janvier 2023, sens rive gauche rive droite, alors qu'il pleuvait et que la nuit était tombée, le chauffeur m'a dépassée par deux fois à grande vitesse, entre l'arrêt Champlain et la place de La République en me poussant contre le trottoir.

- le 29 septembre 2023, le bus F9 dans le sens RG RD était entièrement arrêté sur le sas vélo. Plusieurs cyclistes lui ont signalé. Ils nous a envoyé promener.

**Antoine C.** : De nombreux dépassements qui ne respectent pas la distance de sécurité (qui est aussi instituée par le code de la route) de un mètre en agglomération. Je décris seulement la situation la pire que j'ai vécue, où j'ai failli être renversé sur un trottoir, et suite à laquelle j'ai eu un échange des plus étonnants avec le conducteur.

Arrêté au feu à l'intersection boulevard de l'Europe-rue d'Elbeuf dans le sens Sud→Nord en première position, un bus derrière moi. Au moment où le feu orange clignotant s'active pour la voie bus-vélo, le bus qui avait déjà démarré me dépasse en me frôlant, à tel point que j'ai vacillé et me suis rattrapé, heureusement sans tomber sur le trottoir. En plus d'être extrêmement irrespectueux et dangereux, ce dépassement n'avait aucun intérêt, puisque je rattrape sans aucun mal le bus au feu suivant, qui s'était de surcroît arrêté sur le sas vélo. Je tapote à sa vitre pour lui faire remarquer le dépassement dangereux qu'il a effectué en lui indiquant qu'il n'y avait guère plus de 50cm. Le plus surprenant, pour un professionnel de la route, est qu'il m'a demandé de combien était la distance de sécurité réglementaire, je lui ai répondu qu'elle était de un mètre en ville. Le conducteur me dépasse à nouveau sur les quais avant de s'engager sur le pont Corneille - cette fois en ayant pris une grande marge de sécurité – et je le retrouve au feu au niveau de l'île Lacroix. Je lui fais remarquer à sa vitre qu'il savait donc faire des dépassements respectueux de la sécurité des autres usagers. Encore étonnant, après avoir concédé que me concernant, je respectais le code, il incrimine les cyclistes en général qui selon lui feraient tous n'importe quoi. Je lui ai répondu que quand bien même ce serait ce serait vrai, ce n'était en aucun cas une justification pour faire de même et surtout pour les mettre en danger, sachant que la différence de masse des véhicules (19 tonnes à vide contre 0,08 tonne « à plein ») fait que les conséquences ne sont pas les mêmes. Je tiens à préciser que les deux moments d'échanges n'étaient pas agressifs.



Steak 29 🍖 #bigclockbicyclegang  
@steak296250

...

@MetropoleRouenN @reseauastuce qu'il est agréable de commencer la semaine par un dépassement dangereux après avoir été collé sans respect des distances de sécurité .

Vous remercieriez ce grand professionnel de la route au volant du F9 EC877WQ vers 8h30 . Des boujous.



9:47 AM · 28 nov. 2022

2 Reposts 1 citation 13 J'aime